

ADDENDA no 2

Date: 16 janvier 2024

Appel d'offres : 23-096

Titre du projet : Remplacement de la finition intérieure (désamiantage ph. 5), école Félix-Leclerc

Date d'ouverture: 6 février 2024

Adresse courriel: info-soumission@csspi.gouv.qc.ca

Question 1 :

Je vous contacte concernant l'appel d'offre ci-haut mentionnée.
Il est mentionné que la soumission transmise par voie électronique est acceptée avec deux documents.
Pouvez vous clarifier comment doivent être divisés ces deux documents.

Réponse 1 :

C'est une erreur de notre part. La soumission électronique est acceptée en 1 seul document.

Tout fournisseur peut porter plainte en vertu des articles suivant : Article 21.0.4 de la LCOP et article 40 de la Loi sur l'AMP

Cet addenda peut faire l'objet d'une plainte au CSSPI à l'adresse courriel mentionnée aux documents d'appel d'offres.

La date limite pour formuler une plainte concernant cet addenda est : 23 janvier 2024